

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AS222

présenté par

M. Bazin

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 58.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les conférences des financeurs sont redondantes avec les comités territoriaux France Travail et n'ont pas lieu d'être à partir du moment où chaque niveau de collectivité exerce sa compétence.